

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Solvent Yellow-124 et Solvent Red-19, solution de calibration à 1,0 mg/l chacune dans le décahydronaph

Date de révision: 02.11.2023

Code du produit: 27051

Page 1 de 13

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Solvent Yellow-124 et Solvent Red-19, solution de calibration à 1,0 mg/l chacune dans le décahydronaph

N° CE: 202-046-9

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Produit chimique de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	AnalytiChem GmbH	
Rue:	Stempelstraße 6	
Lieu:	D-47167 Duisburg	
Téléphone:	0203/5194-0	Téléfax: 0203/5194-290
E-mail:	info@analytichem.de	
Interlocuteur:	Abteilung Produktsicherheit	Téléphone: 0203/5194-107/117
E-mail:	produktsicherheit@analytichem.de	
Internet:	www.analytichem.de	
Service responsable:	Abteilung Produktsicherheit	

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

##### Information supplémentaire

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3; H226  
Acute Tox. 3; H331  
Asp. Tox. 1; H304  
Skin Corr. 1B; H314  
Eye Dam. 1; H318  
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**  
décahydronaphtalène

**Mention** Danger

**d'avertissement:**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Solvent Yellow-124 et Solvent Red-19, solution de calibration à 1,0 mg/l chacune dans le décahydronaph**

Date de révision: 02.11.2023

Code du produit: 27051

Page 2 de 13

**Pictogrammes:**



**Mentions de danger**

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

**Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
91-17-8	décahydronaphtalène			95 - < 100 %
	202-046-9		01-2119565127-37	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H226 H331 H314 H304 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
91-17-8	202-046-9	décahydronaphtalène	95 - < 100 %
	par inhalation: CL50 = 710 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = 5200 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4170 mg/kg		

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Solvent Yellow-124 et Solvent Red-19, solution de calibration à 1,0 mg/l chacune dans le décahydronaph

Date de révision: 02.11.2023

Code du produit: 27051

Page 3 de 13

#### **4.1. Description des mesures de premiers secours**

##### **Indications générales**

Protection individuelle du premier sauveteur

##### **Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

##### **Après contact avec la peau**

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

##### **Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

##### **Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

NE PAS faire vomir.

(Danger par aspiration)

Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

Appeler immédiatement un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Irritant

corrosif

Dyspnée

Toux

Vertiges

État inconscient

État narcotique

Excitation

Troubles gastro-intestinaux

Vomissement

Maux de tête

Spasmes

Maux de tête

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée disponible

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Mousse

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

sans limitation

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Liquide combustible.

Produits de combustion dangereux

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Solvent Yellow-124 et Solvent Red-19, solution de calibration à 1,0 mg/l chacune dans le décahydronaph

Date de révision: 02.11.2023

Code du produit: 27051

Page 4 de 13

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'évalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **Information supplémentaire**

Risque d'un éclatement du récipient.  
Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.  
Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.  
Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Remarques générales**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pager ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

##### **Pour les non-secouristes**

Assurer une aération suffisante.  
Utiliser un équipement de protection personnel.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Evacuer les personnes en lieu sûr.  
Procédures d'urgence  
Consulter un spécialiste  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

##### **Pour les secouristes**

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.  
Danger d'explosion

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour la rétention**

Colmater les bouches de canalisations.  
Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).  
Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.  
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

##### **Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

##### **Autres informations**

Assurer une aération suffisante.  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Solvent Yellow-124 et Solvent Red-19, solution de calibrage à 1,0 mg/l chacune dans le décahydronaph

Date de révision: 02.11.2023

Code du produit: 27051

Page 5 de 13

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

##### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

###### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

###### **Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

###### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

###### **Information supplémentaire**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

##### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

###### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

###### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Protéger contre: Lumière

##### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

##### 8.1. Paramètres de contrôle

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Solvent Yellow-124 et Solvent Red-19, solution de calibration à 1,0 mg/l chacune dans le décahydronaph

Date de révision: 02.11.2023

Code du produit: 27051

Page 6 de 13

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
91-17-8	décahydronaphtalène			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	24 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	24 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	5,56 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu		dermique	systémique	5,56 mg/kg p.c./jour

#### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
91-17-8	décahydronaphtalène	
Milieu environnemental		
Eau douce		0 mg/l
Eau de mer		0 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,058 mg/kg
Sédiment marin		0,011 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,012 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

##### Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 890 Vitoject®

Matériau approprié: FKM (caoutchouc fluoré) 0,7 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: >480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 730 Camatril® Velours

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,4 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: >30 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Solvent Yellow-124 et Solvent Red-19, solution de calibrage à 1,0 mg/l chacune dans le décahydronaph**

Date de révision: 02.11.2023

Code du produit: 27051

Page 7 de 13

: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

**Protection de la peau**

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

**Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité  
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses.  
Danger d'explosion

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	limpide	
Odeur:	caractéristique	
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation:		-40 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		189 °C
Inflammabilité:		non applicable non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		0,7
Limite supérieure d'explosivité:		4,9
Point d'éclair:		57 °C
Température d'auto-inflammation:		~255 °C
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible	
pH-Valeur:	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité:		0,006 g/L
Solubilité dans d'autres solvants		
non déterminé		
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible	
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur:		1,3 hPa
(à 20 °C)		
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible	
Densité:		0,88 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:	Aucune donnée disponible	
Densité apparente:	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur relative:		non déterminé
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible	

**9.2. Autres informations**

**Informations concernant les classes de danger physique**

**Dangers d'explosion**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Solvent Yellow-124 et Solvent Red-19, solution de calibration à 1,0 mg/l chacune dans le décahydronaph

Date de révision: 02.11.2023

Code du produit: 27051

Page 8 de 13

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible  
Température d'inflammation spontanée  
solide: non applicable  
gaz: non applicable  
Propriétés comburantes  
Non comburant.

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé  
Épreuve de séparation du solvant: Aucune donnée disponible  
Teneur en solvant: Aucune donnée disponible  
Teneur en corps solides: Aucune donnée disponible  
Point de sublimation: Aucune donnée disponible  
Point de ramollissement: Aucune donnée disponible  
Point d'écoulement: Aucune donnée disponible  
Aucune donnée disponible:  
Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible  
Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

En cas d'échauffement:  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### 10.2. Stabilité chimique

Protéger contre: Lumière

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agent oxydant

### 10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur  
Lumière

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

#### Toxicité aiguë

Toxique par inhalation.  
Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).  
irritations des muqueuses  
Effet inhalatif: lésion des voies respiratoires.



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Solvent Yellow-124 et Solvent Red-19, solution de calibration à 1,0 mg/l chacune dans le décahydronaph**

Date de révision: 02.11.2023

Code du produit: 27051

Page 9 de 13

**ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 3,000 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 0,5000 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
91-17-8	décahydronaphtalène				
	orale	DL50 4170 mg/kg	Rat	Arch. Ind. Hyg. Occup. Med. 4, 119-122 (	Smyth HF Jr, Carpenter CP
	cutanée	DL50 5200 mg/kg	Lapin	Arch. Ind. Hyg. Occup. Med. 4, 119-122 (	Smyth HF Jr, Carpenter CP
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 710 mg/l	Rat	Acute Toxic Data 1, 215 (1978)	Acute inhalation toxicity similar to OEC
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,5 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Provoque de graves lésions des yeux.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Oedème pulmonaire  
Pneumonie

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Aucune donnée disponible

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucune donnée disponible

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune donnée disponible

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

**Autres informations**

Lésions du foie et des reins

**Information supplémentaire**

Irritant  
corrosif  
Dyspnée

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Solvent Yellow-124 et Solvent Red-19, solution de calibration à 1,0 mg/l chacune dans le décahydronaph**

Date de révision: 02.11.2023

Code du produit: 27051

Page 10 de 13

Toux  
Vertiges  
État inconscient  
État narcotique  
Excitation  
Troubles gastro-intestinaux  
Vomissement  
Maux de tête  
Spasmes  
Maux de tête

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
91-17-8	décahydronaphtalène					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 2,2	72 h	Desmodesmus subspicatus	Study report (1992) EU Method C.3
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,286	48 h	Daphnia magna	Study report (2015) OECD Guideline 202
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,0567	21 d	Daphnia magna	Study report (2018) OECD Guideline 211

**12.2. Persistance et dégradabilité**

3%, 28d  
Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
91-17-8	décahydronaphtalène	4,2

**FBC**

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
91-17-8	décahydronaphtalène	839 - 3050	Cyprinus carpio	Publication (1992)

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.  
Aucune donnée disponible

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.  
Aucune donnée disponible

**12.7. Autres effets néfastes**

Éviter une introduction dans l'environnement.

**Information supplémentaire**

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Solvent Yellow-124 et Solvent Red-19, solution de calibration à 1,0 mg/l chacune dans le décahydronaph**

Date de révision: 02.11.2023

Code du produit: 27051

Page 11 de 13

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.  
Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas mélanger à d'autres déchets.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**L'élimination des emballages contaminés**

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1147
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	DÉCAHYDRONAPHTALÈNE
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	30
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

**Transport fluvial (ADN)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1147
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	DÉCAHYDRONAPHTALÈNE
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1147
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	DECAHYDRONAPHTHALENE
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Solvent Yellow-124 et Solvent Red-19, solution de calibration à 1,0 mg/l chacune dans le décahydronaph**

Date de révision: 02.11.2023

Code du produit: 27051

Page 12 de 13

<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-E, S-D

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1147

**d'identification:**

**14.2. Désignation officielle de** DECAHYDRONAPHTHALENE

**transport de l'ONU:**

**14.3. Classe(s) de danger pour le** 3

**transport:**

<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	10 L
Passenger LQ:	Y344
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	366
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Oui
---------------------------------	-----

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquide combustible.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40

Indications relatives à la directive H2 TOXICITÉ AIGUË

2012/18/UE (SEVESO III):

Informations complémentaires: P5c, E2

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Transperce facilement l'épiderme et provoque l'intoxication.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Solvent Yellow-124 et Solvent Red-19, solution de calibrage à 1,0 mg/l chacune dans le décahydronaph**

Date de révision: 02.11.2023

Code du produit: 27051

Page 13 de 13

**Abréviations et acronymes**

Flam. Liq: Liquide inflammable  
 Acute Tox: Toxicité aiguë  
 Asp. Tox: Danger par aspiration  
 Skin Corr: Corrosion cutanée  
 Eye Dam: Lésions oculaires graves  
 Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique  
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 LC50: Lethal concentration, 50%  
 LD50: Lethal dose, 50%

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 3; H331	Méthode de calcul
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H331 Toxique par inhalation.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*